

# Afrique

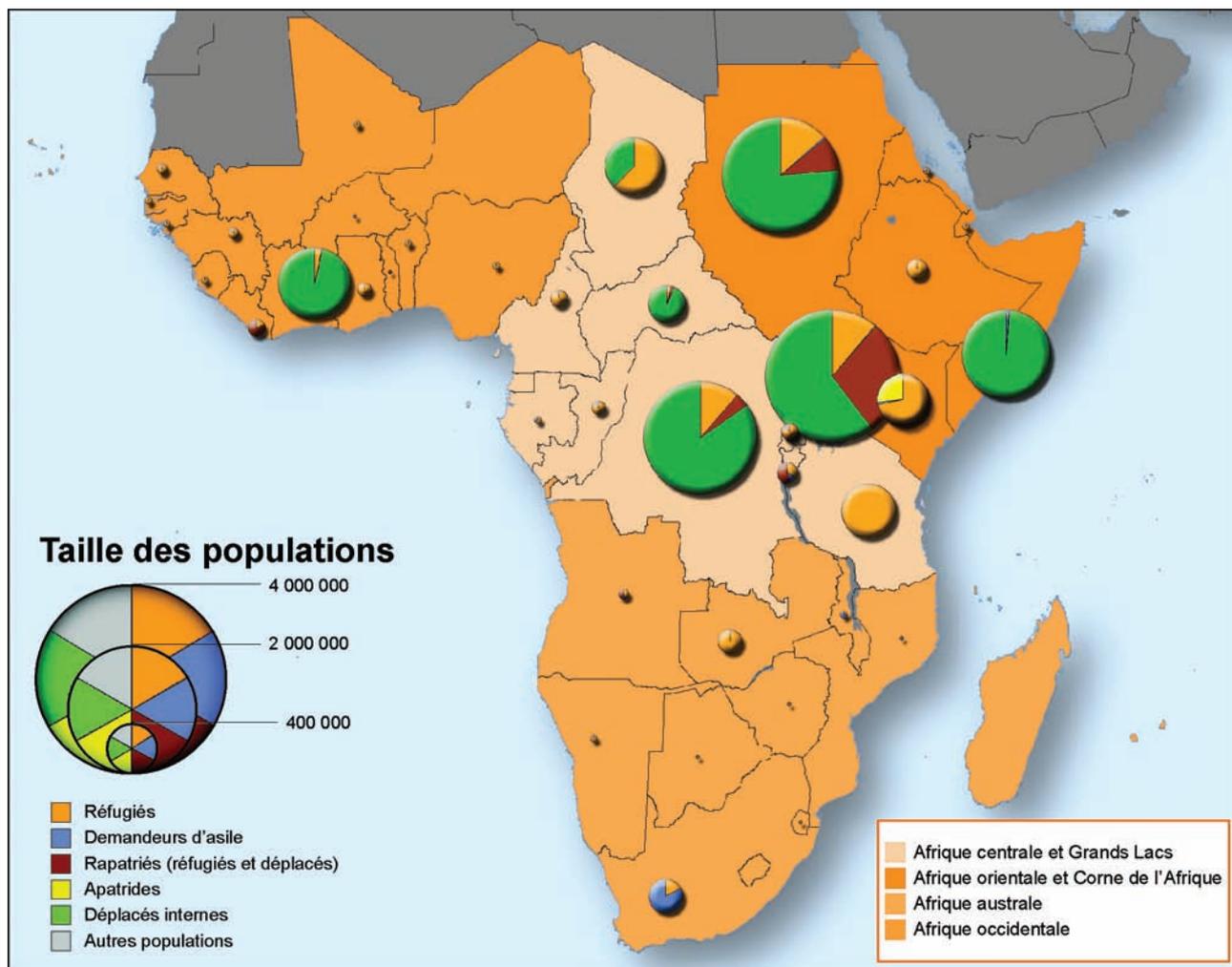
Afrique centrale et Grands Lacs  
Situation au Tchad et au Soudan  
Afrique orientale et Corne de l'Afrique  
Afrique occidentale  
Afrique australe

## Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire
Afrique	Donateurs privés au Canada	319 320	0
	Donateurs privés en Italie	320 650	0
	Donateurs privés en Malaisie	881	0
	États-Unis	50 750 000	12 787 500
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	31 076	0
	Japon	10 000 000	0
	Luxembourg	2 212 389	0
		Sous-total	63 634 316
Total		63 634 316	12 787 500

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires.

# Afrique



## Faits marquants

- À la fin de l'année 2007, il y avait 2,3 millions de réfugiés en Afrique, soit 150 000 de moins qu'en 2006. En 2007, le continent abritait environ un tiers de la population relevant de la compétence du HCR à travers le monde, soit quelque 10,5 millions d'individus. Le nombre de personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat en Afrique a augmenté d'un million l'an passé, mais avec de fortes disparités d'une sous-région à l'autre. En Afrique occidentale, la population relevant de la compétence du HCR a diminué de 30 pour cent par rapport à 2006, alors qu'elle a augmenté de 15 pour cent dans la Corne de l'Afrique.
- Un certain nombre de crises, nouvellement éclatées, redéclenchées ou intensifiées, ont déplacé des dizaines de milliers de personnes en deçà et au-delà des frontières, en particulier en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie, dans la région du Darfour (Soudan) et au Tchad, tous ces mouvements de populations nécessitant des ressources financières et humaines supplémentaires. L'année 2007 a été marquée par 113 déploiements

d'urgence, impliquant des collaborateurs du HCR et d'organisations partenaires, dans 11 opérations du Haut Commissariat en Afrique.

- Plus de 300 000 réfugiés ont regagné leur pays d'origine en 2007. L'intégration sur place des groupes de réfugiés demeurés en Afrique australe, centrale et occidentale, a très sensiblement progressé. À cet égard, il convient tout particulièrement de noter la décision du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie d'offrir la naturalisation à des réfugiés burundais arrivés sur le territoire il y a plus de 35 ans, ainsi qu'à leurs descendants.
- Dans le cadre de la réforme de l'ONU, le HCR a renforcé son engagement dans les programmes en faveur des déplacés internes, assumant la direction de modules dans 10 situations et mobilisant des ressources humaines et financières en conséquence.

## Environnement opérationnel

À travers le continent, le HCR a été confronté à un environnement complexe et imprévisible. Les conflits qui

sévissaient dans les régions septentrionales de la République centrafricaine, au Tchad, dans la région du Darfour, dans la province du Nord-Kivu (RDC) et en Somalie ont engendré de nouveaux déplacements et aggravé des situations humanitaires déjà désastreuses. Au Tchad, l'environnement était toujours caractérisé par une grande instabilité, mettant en danger la sécurité physique des réfugiés, des déplacés internes et des humanitaires. La violence a déplacé 90 000 Tchadiens, 70 000 à l'intérieur du pays et 20 000 au-delà de la frontière, dans la région du Darfour (Soudan). Au Darfour, la recrudescence du conflit a engendré d'autres déplacements internes de population et provoqué de nouveaux exodes dans les zones frontalières situées au Tchad. À la fin de l'année 2007, du fait de la violence, le nombre total de déplacés internes au nord de la République centrafricaine s'élevait à 197 000 et le nombre de réfugiés au Cameroun et au Tchad à 111 000.

Environ 500 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de la RDC en 2007, de sorte que le pays abritait au total 1,3 million de déplacés internes. Au sud et au centre de la Somalie, la situation politique et sécuritaire, très tendue, a entravé l'accès aux populations qui avaient besoin de secours. L'insécurité a accru le nombre de déplacés internes, qui a atteint un million, et provoqué un afflux de réfugiés au Kenya – en dépit de la fermeture de la frontière. En Éthiopie, de nouveaux camps ont été implantés au sud-est et au nord-est afin d'accueillir des réfugiés fuyant respectivement la Somalie et l'Érythrée.

Au cours de la même période, plus de 214 000 réfugiés, encouragés par les améliorations observées au Sud-Soudan, ont regagné leur pays de leur plein gré. En RDC, plus d'un million de déplacés internes et de réfugiés ont décidé de prendre le chemin du retour. Les pourparlers de paix ont progressé en Ouganda, de sorte que 800 000 déplacés internes ont pu rentrer dans leur localité d'origine ou d'autres lieux de leur choix.

## Réalisations et impact

Sur la base de ses objectifs stratégiques globaux (OSG), le HCR a fixé les objectifs suivants pour l'Afrique en 2007 :

- **Enregistrer l'ensemble des réfugiés et des personnes relevant de la compétence du HCR, leur délivrer des documents d'identité et établir leur profil (OSG 1)**

Le HCR a enregistré toutes les personnes de sa compétence dans les opérations où il avait la responsabilité directe de cette tâche. À la fin de l'année, 31 pays utilisaient *proGres*, le logiciel d'enregistrement standard du HCR. Neuf pays ont délivré des cartes d'identité

plastifiées grâce au logiciel, tandis que tous les pays de la région produisaient des lettres de protection à partir de la base de données.

Davantage d'États se chargent de l'enregistrement. En Namibie, une opération de vérification a été menée en vue d'accroître la liberté de mouvement des réfugiés hébergés dans des camps. Les autorités namibiennes ont consenti à distribuer aux réfugiés des cartes d'identité identiques à celles des ressortissants namibiens et se chargent depuis la fin du premier semestre 2007 de les délivrer. Le logiciel *proGres* a été mis à la disposition des autorités en Zambie, où des opérations de vérification conjointement menées en milieu urbain sont aujourd'hui suivies d'opérations de vérification de la population des camps.

- **Garantir la participation pleine et entière des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR à la conception des programmes de protection et d'assistance, moyennant l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité (OSG 1)**

À l'aide de la méthodologie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité (IAGD), les délégations ont conçu des programmes d'assistance et de protection en fonction des lacunes et des solutions identifiées au moyen d'évaluations participatives. Au Ghana, la méthodologie a été appliquée pour la première fois au programme en faveur des réfugiés urbains. Au titre du suivi de l'évaluation participative, le Haut Commissariat a appuyé la mise en place d'un jardin d'enfants au sein de la communauté réfugiée de Western Cape, en Afrique du Sud. La pénurie de personnel, la difficulté de maintenir les équipes multifonctionnelles opérationnelles et le manque de cohésion dans certaines communautés de réfugiés ont entravé la réalisation systématique d'évaluations participatives.

Le HCR a pris des mesures supplémentaires pour prévenir et contrer la violence sexuelle et sexiste. Plusieurs pays,



De jeunes déplacés internes traversent un champ de maïs pour rentrer chez eux, à une dizaine de kilomètres au nord-est de la localité de Paoua (République centrafricaine), attaquée en janvier 2006 par des forces armées.

comme le Burundi, le Ghana, le Libéria et la RDC, ont finalisé et mis en place des procédures opérationnelles standard pour traiter le problème. Au Burundi, 96 pour cent des 300 victimes de violences sexuelles et sexistes signalées dans des zones de rapatriement ont bénéficié de mesures appropriées à leurs cas. Une formation à cette problématique a été dispensée à 29 pour cent des collaborateurs du HCR et des organisations partenaires, un pourcentage bien supérieur à la norme de 10 pour cent.

- **Intervenir en temps voulu pour prévenir les maladies transmissibles, en particulier le VIH et le sida et le paludisme, ou pour en atténuer l'impact (OSG 1)**

Le Haut Commissariat a continué à étendre ses programmes de lutte contre le VIH et le sida à travers le continent. Près de 75 pour cent des survivants de viols qui se sont présentés dans un délai de 72 heures à la structure de santé adéquate en Afrique ont eu accès à une prophylaxie post-exposition. Grâce à l'appui d'importants donateurs, le HCR a considérablement progressé dans l'instauration de programmes intégrés de lutte contre le VIH et le sida en Éthiopie et achevé de mettre en place des programmes similaires au Rwanda. En Afrique australe, des mesures de prévention et de prise en charge du VIH et du sida ont été intégrées aux programmes de rapatriement librement consenti de Zambie en RDC.

En 2007, 61 pour cent des opérations par pays ont respecté la norme relative au nombre de réfugiés par structure de soins primaires, contre 42 pour cent en 2006. En sus de ses activités régulières, le HCR a donné la priorité à certains pays, où l'allocation de fonds au titre de projets spéciaux a produit des améliorations significatives. En Éthiopie, l'un des pays où la situation était la plus alarmante, le nombre de naissances prises en charge par un personnel qualifié dans les camps est passé de 14 pour cent en 2006 à 90 pour cent en 2007, sans décès liés à la maternité. La prévalence du paludisme a également diminué : le taux est passé à un tiers du taux observé en 2006 après que le HCR ait distribué 35 000 moustiquaires, financées au titre des projets spéciaux, à plus de 80 pour cent des ménages réfugiés.

- **Réduire les taux de malnutrition aiguë et améliorer les services éducatifs destinés aux enfants (OSG 1)**

La priorité donnée à la nutrition dans le budget annuel, les fonds supplémentaires procurés par les projets spéciaux et les efforts menés de front avec divers partenaires et principalement avec le PAM ont permis au HCR de réduire les taux de malnutrition aiguë globale dans les opérations les plus touchées. À Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Tchad, le taux de malnutrition aiguë globale, fixé à 10 pour cent dans les situations d'urgence, a été atteint presque partout. Le HCR devra néanmoins poursuivre ses efforts en 2008-2009 pour satisfaire à la norme internationale – à savoir un taux de 5 pour cent dans les

situations stabilisées – en particulier au Soudan oriental, où la malnutrition aiguë globale a atteint le taux alarmant de 22,7 pour cent.

Même s'il faut encore déployer des efforts vigoureux pour améliorer l'accès à l'école et empêcher les filles d'abandonner leurs études, quelques progrès ont été observés. Au Tchad méridional, le taux de scolarisation des enfants réfugiés dans le primaire a augmenté de 17 pour cent à l'issue de campagnes massives menées par le HCR et ses partenaires, en coordination avec les parents et les dirigeants des communautés réfugiées.

Dans l'enseignement supérieur, le nombre de bourses DAFI offertes à de jeunes réfugiés a augmenté de 2,5 pour cent, 710 bourses étant distribuées à des étudiants dans 16 pays d'asile. Il faudra déployer davantage d'efforts pour accroître le nombre de demandes déposées par les jeunes filles, qui représentent 36 pour cent des étudiants.

- **Aider au renforcement des capacités gouvernementales de protection des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR (OSG 2)**

Des avancées significatives ont eu lieu en Guinée-Bissau, en République centrafricaine et en Sierra Leone, où des lois nationales sur l'asile ont été adoptées. Au Kenya, la loi sur les réfugiés est entrée en vigueur en mai. Le HCR a travaillé avec le Gouvernement angolais à la révision de la loi sur l'asile. Le Haut Commissariat a également contribué à la rédaction de la Convention de l'Union africaine sur les déplacés internes.

Le renforcement de la capacité des gouvernements à assumer la responsabilité principale de la protection des réfugiés a progressé. Des initiatives visant à liquider l'arriéré de demandes d'asile et à constituer une capacité durable de détermination du statut de réfugié ont été lancées au Malawi et au Mozambique. Des efforts ont également été déployés pour renforcer la capacité du HCR à traiter les dossiers de détermination du statut. Au Cameroun, le délai de traitement des demandes d'asile est passé de six à trois mois.

Les occasions de prévenir l'apatridie ont été plus nombreuses. Le HCR a veillé à ce que l'accord tripartite réglementant le rapatriement des Mauritanais réfugiés au Sénégal comporte des garanties relatives à la nationalité. En Côte d'Ivoire, avec l'appui du Conseil norvégien pour les réfugiés, le HCR a fourni des informations et des conseils sur les pièces d'identité, l'identification, la nationalité et les problèmes de terres et de propriété aux réfugiés, aux déplacés internes et aux personnes risquant de devenir apatrides.

- **Mettre au point des stratégies globales afin de trouver des solutions durables à la situation des réfugiés vivant en milieu urbain, en milieu rural et dans des camps (OSG 3)**

Le HCR a continué à rapatrier des réfugiés en Angola, au Burundi, au Libéria, en RDC et au Sud-Soudan. Les opérations de rapatriement en Angola et au Libéria, ainsi que de Djibouti vers le Somaliland, ont été achevées avec succès au cours de l'année.

Une stratégie globale a été adoptée pour apporter des solutions à quelque 218 000 réfugiés burundais, qui ont fui des conflits ethniques en 1972 et qui vivent depuis dans des zones d'installation isolées, situées au nord-ouest de la Tanzanie. Le Gouvernement tanzanien a généreusement offert aux réfugiés qui souhaitaient demeurer dans le pays (172 000 personnes, soit 80 pour cent de la population totale des zones d'installation) d'acquiescer la nationalité tanzanienne. Les réfugiés qui souhaitent rentrer bénéficieront d'une aide pour regagner le Burundi et s'y réintégrer.

En Afrique occidentale, la recherche de solutions à la situation des réfugiés libériens et sierra-léonais s'est réorientée sur l'intégration sur place. En 2007, la CEDEAO, le HCR et les Gouvernements libérien, nigérian et sierra-léonais ont conclu un accord multipartite relatif à l'intégration sur place des réfugiés libériens et sierra-léonais demeurés au Nigéria. Les États ont utilisé différents modèles à cet égard, alignant les législations nationales sur les normes régionales et progressant vers cet objectif avec plus ou moins de rapidité.

La réinstallation est demeurée une composante à part entière de la stratégie globale adoptée par le Bureau pour l'Afrique afin de parvenir à des solutions durables : les dossiers d'environ 19 000 réfugiés de 28 nationalités différentes ont été transmis aux fins de la réinstallation. Quelque 80 pour cent des dossiers soumis concernaient des réfugiés originaires de l'Afrique orientale et de la Corne de l'Afrique, ainsi que de la région des Grands Lacs.

- **Offrir aux déplacés internes une protection et une assistance en accord avec les normes internationales et les responsabilités récemment attribuées au HCR dans le cadre de l'intervention interorganisations visant à remédier au déplacement interne (OSG 4)**

À la fin de l'année 2007, le HCR avait étendu son action en faveur des déplacés internes à dix opérations à travers le continent, touchant plus de 6,5 millions de déplacés internes et déplacés ayant regagné leur localité d'origine. Pour améliorer ses interventions, le Haut Commissariat a réalisé cinq évaluations en temps réel au Libéria, en Ouganda, en RDC, en Somalie et au Tchad.

- **Promouvoir l'implication de la société civile dans la protection des déplacés (OSG 4)**

Le HCR s'est employé à promouvoir des consultations avec les habitants du Darfour réfugiés au Tchad dans le cadre du dialogue Darfour-Darfour, pour que les populations

déplacées et leurs intérêts soient représentés dans les pourparlers de paix. Le Bureau pour l'Afrique a également organisé une table ronde à l'occasion de la réunion du Comité exécutif du HCR afin de mieux faire comprendre l'apport potentiel des déplacés aux pourparlers de paix.

- **Optimiser l'utilisation des ressources allouées (OSG 4 et 6)**

Conformément aux évolutions opérationnelles et à son processus de réforme, le HCR a procédé à des réallocations de fonds et ajusté sa présence et sa structure pour optimiser l'utilisation des ressources en Afrique. L'achèvement de certaines opérations de rapatriement librement consenti a entraîné la fermeture de plusieurs bureaux extérieurs en Afrique australe et occidentale. À l'inverse, de nouveaux bureaux ont été ouverts pour faire face à des déplacements nouveaux ou intensifiés de population. Au total, le HCR a fermé 18 bureaux et en a ouvert 11 en 2007. La dotation en effectifs a été ajustée en conséquence : en Sierra-Leone, par exemple, les effectifs avaient été réduits de 25 pour cent et le nombre de partenaires ramené de 13 à six à la fin du premier semestre 2007.

Grâce à ses partenariats, le Haut Commissariat a pu faire un usage judicieux de ses ressources limitées et améliorer l'aide et les services prodigués aux bénéficiaires. Au Ghana, un programme conjoint visant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés logés dans les camps et des communautés d'accueil a été conclu avec l'ONUDI et la FAO et sera financé par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine en 2008 et 2009. Des liens similaires ont été facilités par l'initiative « Unis dans l'action ». En Tanzanie, des institutions onusiennes se sont engagées dans les zones qui accueillent des réfugiés, préparant le passage aux activités de développement après le retrait du HCR.

- **Améliorer l'image et la visibilité du HCR (OSG 5)**

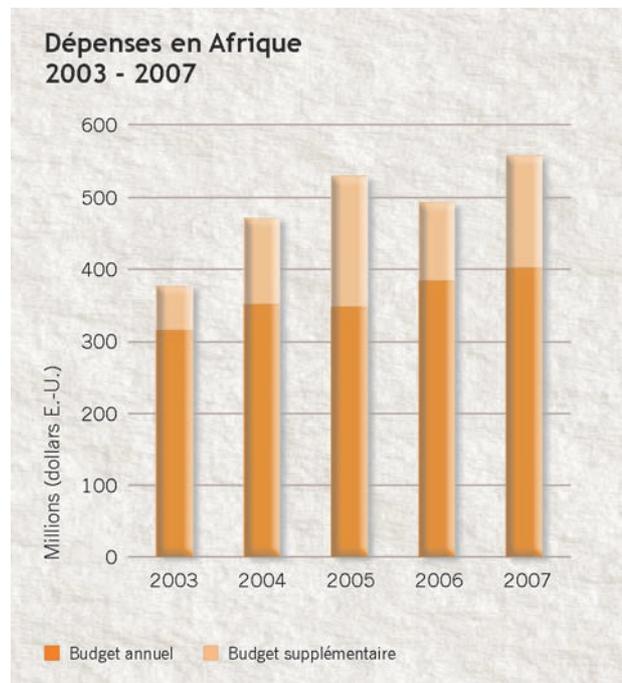
Des initiatives menées par les bureaux extérieurs et par le Siège ont contribué à améliorer la visibilité et le financement des opérations africaines. En Namibie, le HCR a lancé le projet « *Do you see what I see ?* » qui a permis à des enfants réfugiés de raconter, par des photos, leur vie quotidienne au camp d'Osire. Des efforts spéciaux de collecte de fonds ont accru les ressources disponibles pour des besoins opérationnels courants ou nouveaux. Le CERF a alloué quelque 31,6 millions de dollars E.-U. pour l'Afrique, ce qui représente une hausse de 60 pour cent par rapport à 2006. Des contributions financières et des dons en nature, émanant d'entreprises, de particuliers et de fondations, ont également contribué à l'amélioration du bien-être des personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier dans les secteurs du sport, de l'éducation et de la santé. Cet appui a été notamment obtenu au travers de la campagne [ninemillion.org](http://ninemillion.org), de partenariats avec diverses fondations, dont le Comité international olympique, et d'associations nationales de soutien au HCR.

## Contraintes

La poursuite des combats ainsi que l'instabilité politique et l'insécurité persistante ont entraîné d'autres déplacements de population, notamment à l'est de la RDC, en Somalie et dans la région République centrafricaine-Tchad-Darfour. La dégradation des conditions de sécurité a continué à limiter l'accès des organisations humanitaires et à entraver les activités d'assistance et de protection, pourtant bien nécessaires. De même que les personnes relevant de la compétence du HCR, les humanitaires ont été confrontés à de graves problèmes d'insécurité. Plusieurs collaborateurs du Haut Commissariat et d'organisations partenaires ont perdu la vie, tandis que d'autres étaient enlevés ou victimes de pirates de la route durant leur service. Au Tchad, l'insécurité a obligé le HCR à évacuer son personnel à maintes reprises et à prendre des mesures d'urgence pour dispenser l'aide. Les opérations de recrutement, de plein gré ou sous la contrainte, menées par des éléments armés ont compromis le caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés.

Certains facteurs liés au cycle des saisons, diverses contraintes logistiques et les inquiétudes suscitées par la stabilité politique et la sécurité dans les pays d'origine, ainsi que par la disponibilité de l'aide et des services, expliquent pourquoi le nombre de rapatriements au Burundi, en RDC et au Sud-Soudan a été plus faible que prévu. En outre, la réintégration des populations déplacées dans leurs communautés d'origine, situées dans des zones souvent dévastées et n'offrant guère de moyens de subsistance, était toujours une véritable gageure.

Bien que les donateurs aient vigoureusement appuyé les opérations africaines, l'affectation très précise des contributions a parfois privé le HCR de la souplesse nécessaire pour réorienter les fonds disponibles en fonction des besoins opérationnels, notamment pour les opérations de rapatriement et de réintégration en RDC et au Sud-Soudan.



## Informations financières

Les besoins au titre du programme annuel pour l'Afrique, qui s'élevaient initialement à 381,1 millions de dollars E.-U. ont été revus à la hausse et fixés à 413,6 millions pour répondre à de nouveaux besoins dans les secteurs de la santé, de la nutrition et de la prévention de la violence sexuelle et sexiste en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie et au Tchad. Grâce à l'appui soutenu des donateurs, le Bureau pour l'Afrique a pu financer 100 pour cent des activités budgétées au programme annuel. En outre, le HCR a reçu 91 pour cent des 201,4 millions de dollars requis lors de 10 appels supplémentaires, lancés pour financer des opérations de rapatriement, de réintégration et d'aide aux déplacés internes dans divers pays.

### Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>						
Burundi	25 726 992	0	25 726 992	25 565 224	0	25 565 224
Cameroun <sup>2</sup>	3 560 125	0	3 560 125	3 452 395	0	3 452 395
Gabon	2 671 743	0	2 671 743	2 442 566	0	2 442 566
République centrafricaine	2 291 055	2 479 533	4 770 588	2 278 532	1 901 432	4 179 964
République démocratique du Congo	11 151 859	48 736 100	59 887 959	10 095 867	37 753 200	47 849 067
République du Congo	4 677 772	2 648 370	7 326 142	4 671 201	2 282 216	6 953 417
République-Unie de Tanzanie	28 396 650	5 501 993	33 898 643	25 618 980	4 746 646	30 365 625
Rwanda	7 163 347	0	7 163 347	6 660 819	0	6 660 819
Tchad	74 271 002	9 221 809	83 492 811	74 228 776	8 149 619	82 378 395
Activités régionales <sup>3</sup>	6 126 000	2 697 109	8 823 109	6 116 340	550 863	6 667 204
<b>Sous-total</b>	<b>166 036 544</b>	<b>71 284 914</b>	<b>237 321 459</b>	<b>161 130 700</b>	<b>55 383 976</b>	<b>216 514 676</b>
<b>Afrique orientale et Corne de l'Afrique</b>						
Djibouti	3 517 403	350 000	3 867 403	3 137 465	16 151	3 153 616
Érythrée	4 146 993	0	4 146 993	3 910 318	0	3 910 318
Éthiopie	19 570 035	6 783 629	26 353 664	19 120 712	6 230 163	25 350 875

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Kenya <sup>4</sup>	49 855 141	5 497 554	55 352 695	49 262 169	4 272 250	53 534 420
Ouganda	21 484 584	13 760 553	35 245 137	20 460 071	11 941 969	32 402 040
Somalie	6 393 775	10 934 895	17 328 670	6 367 327	6 209 385	12 576 711
Soudan	15 839 403	61 504 448	77 343 852	15 336 319	60 243 368	75 579 687
Activités régionales <sup>5</sup>	185 000	0	185 000	81 150	0	81 150
Sous-total	120 992 335	98 831 079	219 823 415	117 675 531	88 913 284	206 588 816
Afrique occidentale						
Bénin	1 802 912	0	1 802 912	1 774 353	0	1 774 353
Côte d'Ivoire	7 368 137	2 349 737	9 717 874	6 965 115	1 781 399	8 746 514
Gambie	497 121	0	497 121	419 352	0	419 352
Ghana <sup>6</sup>	9 285 918	0	9 285 918	9 187 530	0	9 187 530
Guinée	9 641 908	0	9 641 908	9 338 699	0	9 338 699
Libéria	32 315 182	11 023 119	43 338 301	31 548 541	9 077 064	40 625 605
Nigéria	3 523 556	0	3 523 556	3 380 028	0	3 380 028
Sénégal	2 432 479	384 807	2 817 286	2 160 151	170 269	2 330 420
Sierra Leone	10 355 762	0	10 355 762	9 802 607	0	9 802 607
Togo	232 543	0	232 543	200 319	0	200 319
Activités régionales <sup>7</sup>	4 597 280	0	4 597 280	4 243 702	0	4 243 702
Sous-total	82 052 799	13 757 663	95 810 462	79 020 398	11 028 732	90 049 130
Afrique australe						
Afrique du Sud	5 698 203	0	5 698 203	5 481 483	0	5 481 483
Angola	12 515 880	0	12 515 880	12 072 706	0	12 072 706
Botswana	2 781 522	0	2 781 522	2 574 943	0	2 574 943
Malawi	3 228 172	0	3 228 172	3 120 017	0	3 120 017
Mozambique	2 819 220	0	2 819 220	2 748 910	0	2 748 910
Namibie	2 974 529	0	2 974 529	2 966 530	0	2 966 530
Zambie	10 684 622	1 139 097	11 823 719	9 825 275	905 430	10 730 705
Zimbabwe	2 126 276	0	2 126 276	1 851 463	0	1 851 463
Activités régionales <sup>8</sup>	1 676 015	0	1 676 015	1 330 732	0	1 330 732
Sous-total	44 504 439	1 139 097	45 643 536	41 972 058	905 430	42 877 489
Total	413 586 117	185 012 754	598 598 871	399 798 687	156 231 423	556 030 110

<sup>1</sup> N'inclut pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR.

<sup>2</sup> En 2007, le Cameroun a été déplacé de la sous-région Afrique occidentale à la sous-région Afrique central et Grands Lacs.

<sup>3</sup> Le budget annuel inclut la réinstallation, le rapatriement, l'assistance sous forme de soins et d'entretien des réfugiés, ainsi que les coûts d'appui pour les VNU et les consultants, les avions légers et les bourses d'étude pour les étudiants réfugiés. Le budget supplémentaire inclut l'assistance au rapatriement pour les réfugiés congolais.

<sup>4</sup> Inclut le Centre d'appui régional à Nairobi.

<sup>5</sup> Inclut le rapatriement individuel librement consenti et les interventions contre la malnutrition et la malaria.

<sup>6</sup> Inclut le Centre d'appui régional à Accra.

<sup>7</sup> Inclut l'assistance sous forme de soins et d'entretien, le rapatriement librement consenti, l'intégration locale et l'assistance à la réinstallation pour les réfugiés urbains au Bénin et au Sénégal.

<sup>8</sup> Inclut le rapatriement et la réinstallation des réfugiés, la consolidation des systèmes d'enregistrement, la délivrance de papiers d'identité et la détermination du statut de réfugiés, ainsi que les activités liées aux relations extérieures.

### Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afrique du Sud	268 033	0	268 033
Allemagne	13 177 345	3 830 392	17 007 737
Amitié sans Frontières (Monaco)	56 738	0	56 738
Angola	317 175	0	317 175
Australia for UNHCR	2 341 139	37 527	2 378 666
Autriche	916 946	274 336	1 191 282
Belgique	5 578 915	942 568	6 521 482
Burundi	246	0	246
Canada	6 704 950	3 373 589	10 078 540
Centre de la tribune internationale de la femme	29 757	0	29 757
Comité belge pour le HCR ASBL	0	31 119	31 119
Commission européenne	30 115 920	10 357 901	40 473 822
Danemark	14 953 871	3 656 688	18 610 559
Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E.V.	816 838	307 253	1 124 090
Donateurs privés en Angola	50 050	0	50 050

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Donateurs privés au Canada	758 101	0	758 101
Donateurs privés aux États-Unis	43 746	0	43 746
Donateurs privés en Grèce	223 695	0	223 695
Donateurs privés en Italie	2 237 234	689 396	2 926 629
Donateurs privés au Luxembourg	168	0	168
Donateurs privés en Malaisie	881	276	1 157
Donateurs privés au Royaume-Uni	37 164	0	37 164
Donateurs privés en Suède	263 655	0	263 655
Donateurs privés en Suisse	22 740	0	22 740
Donations en ligne (Siège)	39 157	0	39 157
<i>Dutch Postcode Lottery</i> (NPL)	0	1 333 333	1 333 333
ES Bank S.A. (Panama)	50 000	0	50 000
Espagne	4 777 521	2 784 285	7 561 806
<i>España con ACNUR</i>	394 736	880 710	1 275 446
Estonie	0	40 655	40 655
États-Unis	122 692 730	39 539 592	162 232 322
Finlande	11 193 723	0	11 193 723
Fondation Bill et Melinda Gates (États-Unis)	0	3 720 000	3 720 000
Fondation des Nations Unies	0	384 750	384 750
Fondation Florindon (Suisse)	0	98 684	98 684
Fondation Shinnyo-en (Japon)	0	46 500	46 500
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	5 549 336	20 336 255	25 885 591
Fonds commun humanitaire pour le Soudan	52 000	9 337 258	9 389 258
Fonds commun pour la RDC	0	2 863 240	2 863 240
Fonds de l'OPEP pour le développement international	1 156 441	0	1 156 441
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	235 223	0	235 223
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix	651 000	0	651 000
France	2 563 770	679 507	3 243 277
Grèce	341 997	0	341 997
Initiative des Grands Lacs sur le VIH et le sida (GLIA)	1 048 926	0	1 048 926
Irlande	6 203 035	967 496	7 170 532
Italie	4 536 715	887 168	5 423 884
<i>Japan Association for UNHCR</i>	381 449	77 646	459 095
Japon	37 900 903	9 219 909	47 120 812
Liechtenstein	83 333	0	83 333
Luxembourg	7 510 873	317 623	7 828 496
Mission des Nations Unies au Soudan	0	10 202	10 202
Monaco	0	108 089	108 089
Nike Inc. (États-Unis)	72 000	0	72 000
Norvège	2 364 343	8 618 665	10 983 008
Nouvelle-Zélande	438 500	232 500	671 000
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture	20 000	0	20 000
Pays-Bas	4 893 499	2 130 277	7 023 776
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida	1 131 367	80 000	1 211 367
Programme National Multisectoriel de Lutte contre le sida	447 795	0	447 795
République tchèque	106 879	0	106 879
Royaume-Uni	7 247 551	1 490 982	8 738 533
Saint-Siège	86 364	80 318	166 682
<i>Stichting Vluchteling</i> (Pays-Bas)	92 690	0	92 690
Suède	42 649 199	2 286 754	44 935 954
Suisse	3 540 817	859 945	4 400 763
<i>USA for UNHCR</i>	1 172 802	352 083	1 524 885
<b>Total</b>	<b>350 541 983</b>	<b>133 265 472</b>	<b>483 807 455</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.